

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZIÈME (492^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12071

Responsabilités administratives reliées aux programmes d'études du Centre des Premières Nations Nikanite

- ATTENDU** la résolution CAD-4759 du Conseil d'administration relative à la création du Centre d'études amérindiennes à l'UQAC, à sa structure et à son fonctionnement;
- ATTENDU** la résolution CAD-11137 du Conseil d'administration relative au partage de responsabilités reliées aux programmes entre le Centre des Premières Nations Nikanite et le Décanat des études;
- ATTENDU** qu'il y a lieu de préciser les processus administratifs reliés aux programmes d'études du Centre des Premières Nations Nikanite;
- ATTENDU** la résolution CERC-8317 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative aux modifications proposées aux responsabilités administratives reliées aux programmes d'études du Centre des Premières Nations Nikanite;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux partenariats et secrétaire général;

Sur proposition de M. Samuel Julien, appuyée par M. Antoine G. Cormier, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter les modifications proposées au document « Partage des responsabilités reliées aux programmes entre le Centre des Premières Nations Nikanite et le Décanat des études », telles qu'annexées à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 10 décembre 2019